



## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BOURNIQUEL

Association Loi 1901. Siège Social : Mairie de BORNE

Site : <http://www.labourniquelle.fr>

Mél : [labourniquelle@free.fr](mailto:labourniquelle@free.fr)

07/02/2013.

**Chers adhérents, Bourniquels dans l'âme,**

En ce début d'année 2013, je viens vous faire partager un dilemme qui se présente au Conseil d'administration et à moi-même :

Vous savez tous que la restauration de notre église reste le point de départ essentiel de notre association. Les travaux principaux devraient se faire en ce début d'année : électricité et peinture. Pour la première partie, l'électricité, la Commune prend en charge la totalité des dépenses. La peinture, quand à elle, est du ressort de l'association.

Lors de la dernière réunion du bureau, nous avons imaginé un chantier sur 15 jours début mai, avec appel à tous ceux qui sont en mesure de tenir un pinceau. Cela implique de loger ceux qui viendraient de loin, les nourrir, l'approvisionnement du chantier et le risque toujours possible de chute d'un échafaudage, ou autre accident. Cela représente un coût non chiffré car nous ne connaissons pas vos disponibilités.

Sur ma demande, l'entreprise EBSF de Jaujac, a bien voulu nous adresser un devis pour la plus grande partie de cette restauration. Ce devis, la pose d'un échafaudage plus un chiffrage d'imprévus toujours possibles, porte la dépense à environ 6.000 euros. **Nous n'avons pas cette somme en caisse.**

Alors voilà le dilemme : faut-il continuer dans la voie de faire le travail nous mêmes, avec toutes les incertitudes que cela comporte, ou, admettons-nous que **nous pouvons tous apporter notre contribution financière à ce projet ?**

Mon sentiment est partagé entre l'élan fraternel d'un chantier en commun, avec les plus disponibles et en capacité d'y travailler, avec les risques que cela comporte, ou de nous retrouver tous solidaires dans l'aboutissement de ce projet commun.

Sachant que la surface à peindre est d'environ 700 mètres carrés, pour un coût avoisinant les 6.000 euros, le mètre carré préparé et peint, revient à 8,50 euros.

Combien de mètres carrés chacun, êtes vous prêts à prendre en charge ?

**La réponse vous appartient.**

Conscient de l'effort supplémentaire que je vous demande, je vous remercie de votre engagement dans notre association, et de votre contribution.

Les chèques de soutien sont à adresser à Henri GUICHARDAZ, 14 impasse Chantemerle, 26450 PUY SAINT MARTIN, accompagnés du bordereau de souscription complété. Un reçu vous sera adressé.

Vous dire seulement merci pour votre aide me paraît bien insuffisant, mais je reste persuadé que notre geste restera inscrit «quelque part», à notre crédit.

Vous assurant de mon amitié et de mon dévouement, recevez mes bien cordiales salutations.

Jean Louis CELLIER.

**PS : vous pouvez faire connaître autour de vous cette souscription, et ainsi nous aider une deuxième fois.**

**Postez dès que possible votre don, cela nous permettra de confirmer notre commande de travaux à l'entreprise.**